

COMPLÉMENT SALARIAL POUR STAGE POSTDOCTORAL

2020-2021

Objectif

- Favoriser le recrutement de stagiaires postdoctoraux dans les équipes des chercheurs et chercheuses du Centre NUTRISS.

Critères d'admissibilité

- Le candidat ou la candidate doit effectuer un stage d'une durée minimale de 12 mois sous la supervision d'un membre régulier du Centre NUTRISS;
- Le projet de recherche doit s'inscrire dans la programmation scientifique du Centre NUTRISS;
- Un projet de nature interaxe sera considéré comme un atout.
- Le candidat ne peut détenir d'autres bourses pour stage postdoctoral.

Montage de la demande

La demande écrite doit inclure les informations suivantes:

- Identification du candidat ou de la candidate;
- Identification de son superviseur et des autres chercheurs/chercheuses impliqué(e)s dans le projet s'il y a lieu, ainsi que leur institution d'appartenance;
- Titre du projet du superviseur et celui du projet du candidat ou de la candidate dans ce projet;
- Résumé du projet (max. 200 mots);
- Plan de réalisation du projet du candidat ou de la candidate à l'intérieur du projet du superviseur(max. 200 mots);
- Importance du projet pour l'avancement des connaissances dans le domaine de la nutrition (max. 200 mots);
- Effet structurant du projet face à la programmation de recherche du Centre NUTRISS (max. 200 mots);
- Montage financier prévu pour le salaire du candidat ou de la candidate;
- Une lettre de présentation du superviseur démontrant l'impact de la bourse sur sa capacité à recruter le candidat ou la candidate;
- Une lettre de motivation du candidat ou de la candidate;
- Le CV du candidat ou de la candidate ainsi qu'une lettre de référence.

La demande doit être complète et présentée **en un seul document PDF**. Une demande incomplète ne sera pas considérée.

Critères d'évaluation (note de passage: 80 %)

Chaque dossier sera évalué par un comité composé de membres du Centre NUTRISS n'ayant pas de candidats ni de candidates dans le cadre du présent concours. Les critères d'évaluation seront les suivants:

- Effet structurant du projet en regard de la programmation scientifique du Centre NUTRISS (25 pts);
- Importance du projet pour l'avancement des connaissances dans le domaine de la nutrition (25 pts);
- Qualité du candidat ou de la candidate (25 pts);
- Qualité de la demande (15 pts);
- Justification de l'aide financière demandée (10 pts).

IMPORTANT :

- À qualité égale, la candidature provenant des groupes désignés par la politique en matière d'Équité-Diversité-Inclusion (EDI) de l'Université Laval sera priorisée.

Nature du soutien financier (une complément salarial disponible)

- Contribution de **15 000 \$** au salaire du candidat ou de la candidate, non-renouvelable¹.

Date limite de réception des demandes

Le superviseur du candidat ou de la candidate doit transmettre la demande en format PDF (avec toutes les sections fusionnées dans l'ordre indiqué pour le montage de la demande) à annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca avant **lundi le 8 mars 2021** à 23h59. Une seule demande par chercheur/chercheuse peut être soumise.

¹ Des retenues fiscales et des cotisations syndicales seront prélevées à chaque paie conformément aux règles de la convention collective en vigueur.